

Liste des Résolutions et Recommandations de la Conférence des Parties contractantes à la Convention sur les zones humides

14e Session (COP14), Genève et Wuhan, 2022 (télécharger)

Résolution XIV.1	Questions financières et budgétaires
Résolution XIV.2	Responsabilités, rôle et composition du Comité permanent et répartition régionale des pays dans le cadre de la Convention sur les zones humides
Résolution XIV.3	L'efficacité et l'efficience de la Convention sur les zones humides
Résolution XIV.4	Examen du quatrième Plan stratégique de la Convention sur les zones humides, ajouts pour la période entre la COP14 et la COP15 et cadre pour le cinquième Plan stratégique
Résolution XIV.5	Examen des Résolutions et Recommandations de la Conférence des Parties contractantes
Résolution XIV.6	Renforcer la visibilité de la Convention et les synergies avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement et institutions internationales
Résolution XIV.7	Les Initiatives régionales Ramsar
Résolution XIV.8	La nouvelle approche de la CESP
Résolution XIV.9	Les prix Ramsar pour la conservation des zones humides
Résolution XIV.10	Mise à jour du label Ville des Zones Humides accréditée par la Convention de Ramsar
Résolution XIV.11	Éducation aux zones humides dans le secteur de l'enseignement officiel
Résolution XIV.12	Renforcement des liens Ramsar avec la jeunesse
Résolution XIV.13	État des sites inscrits sur la Liste des zones humides d'importance internationale
Résolution XIV.14	Application future des aspects scientifiques et techniques de la Convention pour 2023-2025
Résolution XIV.15	Améliorer la conservation et la gestion des petites zones humides
Résolution XIV.16	Intégrer la protection, la conservation, la restauration, l'utilisation durable et la gestion des zones humides dans les stratégies nationales

de développement durable

Résolution XIV.17 La protection, la conservation, la restauration, l'utilisation durable et

la gestion des zones humides au service de la lutte contre les

changements climatiques

Résolution XIV.18 Estimations des populations d'oiseaux d'eau pour soutenir les

inscriptions de Sites Ramsar nouveaux et existants en vertu du Critère

6 Ramsar - utilisation de nouvelles estimations

Résolution XIV.19 Proposition de création d'un Centre international des mangroves (une

Initiative régionale Ramsar)

Résolution XIV.20 La réponse de la Convention de Ramsar à l'urgence environnementale

en Ukraine liée aux dommages causés aux zones humides d'importance internationale du pays (Sites Ramsar) à la suite de

l'agression de la Fédération de Russie

Résolution XIV.21 Remerciements au pays hôte, la République populaire de Chine

Troisième Session extraordinaire de la Conférence des Parties contractantes, 2021 (télécharger)

Résolution ExCOP3.1 Report de la 14e Session de la Conférence des Parties contractantes

(COP14)

Résolution ExCOP3.2 Questions financières et budgétaires : Budget administratif de la

Convention sur les zones humides pour 2022

13e Session (COP13), Dubai, Émirats arabes unis, 2018 (télécharger)

Résolution XIII.1 Journée mondiale des zones humides
Résolution XIII.2 Questions financières et budgétaires
Résolution XIII.3 Gouvernance de la Convention

Résolution XIII.4 Responsabilités, rôle et composition du Comité permanent et

répartition régionale des pays dans le cadre de la Convention de

Ramsar

Résolution XIII.5 Révision du quatrième Plan stratégique de la Convention de Ramsar

Résolution XIII.6 La stratégie pour les langues de la Convention

Résolution XIII.7 Renforcer la visibilité de la Convention et les synergies avec d'autres

accords multilatéraux sur l'environnement et institutions

internationales

Résolution XIII.8 Application future des aspects scientifiques et techniques de la

Convention pour 2019-2021

Résolution XIII.9 Les Initiatives régionales Ramsar 2019-2021

Résolution XIII.10 État des sites inscrits sur la Liste des zones humides d'importance

internationale

Résolution XIII.11 La Mission consultative Ramsar

Résolution XIII.12	Orientations en matière d'identification de tourbières comme zones humides d'importance internationale (Sites Ramsar) pour la régulation des changements climatiques mondiaux, comme argument additionnel aux critères Ramsar existants
Résolution XIII.13	Restauration de tourbières dégradées pour atténuer les changements climatiques et s'adapter à ces changements, améliorer la biodiversité et réduire les risques de catastrophe
Résolution XIII.14	Promouvoir la conservation, la restauration et la gestion durable des écosystèmes côtiers de carbone bleu
Résolution XIII.15	Valeurs culturelles et pratiques des peuples autochtones et des communautés locales, et leur contribution à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces changements dans les zones humides
Résolution XIII.16	Urbanisation durable, changements climatiques et zones humides
Résolution XIII.17	Évaluer rapidement les services écosystémiques des zones humides
Résolution XIII.18	Égalité entre les sexes dans le contexte des zones humides
Résolution XIII.19	L'agriculture durable dans les zones humides (Corrigée le 15 février 2019 par l'ajout d'une note de bas de page)
Résolution XIII.20	Promouvoir la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides intertidales et des habitats associés sur le plan écologique
Résolution XIII.21	Conservation et gestion des petites zones humides
Résolution XIII.22	Les zones humides en Asie de l'Ouest
Résolution XIII.23	Les zones humides des régions arctiques et subarctiques
Résolution XIII.24	Renforcement de la conservation des habitats côtiers des tortues marines, et désignation au titre de Ramsar des sites à enjeux majeurs
Résolution XIII.25	Remerciements au pays hôte, les Émirats arabes unis

12e Session (COP12), Punta del Este, Uruguay, 2015 (télécharger)

Résolution XII.1	Questions financières et budgétaires
Résolution XII.2	Le Plan stratégique Ramsar 2016-2024
Résolution XII.3 (Rev. COP13)	Renforcer la visibilité et la stature de la Convention et améliorer les synergies avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement et autres institutions internationales
Résolution XII.4	Responsabilités, rôle et composition du Comité permanent et répartition régionale des pays dans le cadre de la Convention de Ramsar
Résolution XII.5	Nouveau cadre pour la fourniture d'avis et d'orientations scientifiques et techniques à la Convention
Résolution XII.6	État des sites inscrits sur la Liste de Ramsar des zones humides d'importance internationale
Résolution XII.7	Cadre de la Convention de Ramsar pour la mobilisation de ressources et les partenariats

Résolution XII.8	Initiatives régionales 2016-2018 fonctionnant dans le cadre de la Convention de Ramsar
Résolution XII.9	Le Programme de la Convention de Ramsar relatif à la communication, au renforcement des capacités, à l'éducation, à la sensibilisation et à la participation (CESP) 2016-2024
Résolution XII.10	Label Ville des Zones Humides accréditée par la Convention de Ramsar
Résolution XII.11	Les tourbières, les changements climatiques et l'utilisation rationnelle : implications pour la Convention de Ramsar
Résolution XII.12	Appel à l'action pour garantir et protéger les besoins en eau des zones humides, présents et futurs

Résolution XII.13 Les zones humides et la prévention des risques de catastrophe

Résolution XII.14 Conservation des zones humides des îles du bassin méditerranéen

Résolution XII.15 Évaluation de l'efficacité de la gestion et de la conservation des Sites

Ramsar

(arrisar

Résolution XII.16 Remerciements au pays hôte, l'Uruguay, et Déclaration de Punta del

Este

11e Session (COP11), Bucarest, Roumanie, 2012 (télécharger)

Résolution XI.1	Accueil institutionnel du Secrétariat Ramsar
Résolution XI.2	Questions financières et budgétaires
Résolution XI.3	Ajustements apportés au Plan stratégique 2009-2015 pour la période triennale 2013-2015
Résolution XI.4	État des sites de la Liste de Ramsar des zones humides d'importance internationale
Résolution XI.5	Initiatives régionales 2013-2015 dans le cadre de la Convention de Ramsar
Résolution XI.6	Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l'environnement et autres institutions
Résolution XI.7	Le tourisme, les loisirs et les zones humides
Résolution XI.8	Simplifier les procédures de description des Sites Ramsar au moment de leur inscription et lors de mises à jour ultérieures
Résolution XI.8, Annexe 1	Fiche descriptive sur les Sites Ramsar (FDR) – révision 2012
Résolution XI.8, Annexe 2	Cadre stratégique et lignes directrices pour orienter l'évolution de la Liste des zones humides d'importance internationale de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) – révision 2012
Résolution XI.9	Cadre intégré et lignes directrices pour éviter, atténuer et compenser les pertes en zones humides
Résolution XI.10	Les zones humides et les questions relatives à l'énergie
Résolution XI.11	Principes pour la planification et la gestion des zones humides

Les zones humides et la santé : adopter une approche par écosystème

Résolution XI.12

Résolution XI.13	Cadre intégré pour lier la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides à l'éradication de la pauvreté
Résolution XI.14	Les changements climatiques et les zones humides : implications pour la Convention de Ramsar sur les zones humides
Résolution XI.15	Interactions entre l'agriculture et les zones humides : la riziculture et le contrôle des ravageurs
Résolution XI.16	Garantir un apport efficace d'avis et d'appuis scientifiques et techniques à la Convention
Résolution XI.17	Mise en oeuvre future des aspects scientifiques et techniques de la Convention pour la période 2013-2015
Résolution XI.18	Ajustements au modus operandi du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST) pour la période triennale 2013-2015
Résolution XI.19	Ajustements des termes de la Résolution 7.1 sur la composition, le rôle et les responsabilités du Comité permanent et la répartition régionale des pays dans le cadre de la Convention
Résolution XI.20	Promouvoir l'investissement durable par le secteur public et le secteur privé pour garantir le maintien des avantages issus des zones humides pour l'homme et la nature
Résolution XI.21	Les zones humides et le développement durable
Résolution XI.22	Remerciements au pays hôte, la Roumanie

10e Session (COP10), Changwon, République de Corée, 2008 (télécharger)

Résolution X.1	Le Plan stratégique Ramsar 2009-2015
Résolution X.2	Questions financières et budgétaires
Résolution X.3	La Déclaration de Changwon sur le bien-être humain et les zones humides
Résolution X.4	Établissement d'un Comité de transition du Groupe de travail sur la gestion
Résolution X.5	Faciliter les travaux de la Convention de Ramsar et de son Secrétariat
Résolution X.6	Initiatives régionales 2009-2012 dans le cadre de la Convention de Ramsar
Résolution X.7	Optimiser le Fonds Ramsar de petites subventions durant la période 2009-2012
Résolution X.8	Le Programme de communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP) 2009-2015 de la Convention sur les zones humides
Résolution X.9	Améliorations apportées au modus operandi du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST)
Résolution X.10	Mise en œuvre future des aspects scientifiques et techniques de la Convention
Résolution X.11	Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l'environnement et d'autres institutions

Résolution X.12	Principes régissant les partenariats entre la Convention de Ramsar et le secteur privé
Résolution X.13	L'état des sites inscrits sur la Liste de Ramsar des zones humides d'importance internationale
Résolution X.14	Cadre pour les besoins Ramsar en données et informations
Résolution X.15	Description des caractéristiques écologiques des zones humides, et besoins et présentation des données pour un inventaire de base : orientations scientifiques et techniques
Résolution X.16	Cadre pour les procédures de détection de changements dans les caractéristiques écologiques des zones humides, d'établissement de rapports et de réaction
Résolution X.17	Étude d'impact sur l'environnement et évaluation environnementale stratégique : orientations scientifiques et techniques actualisées
Résolution X.18	Application des choix de réponses de l'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire (EM) dans la Boîte à outils Ramsar pour l'utilisation rationnelle
Résolution X.19	Les zones humides et la gestion des bassins hydrographiques : orientations scientifiques et techniques regroupées
Résolution X.20	Régionalisation biogéographique pour l'application du Cadre stratégique pour la Liste des zones humides d'importance internationale : orientations scientifiques et techniques
Résolution X.21	Orientations relatives à la lutte contre la propagation continue de l'influenza aviaire hautement pathogène
Résolution X.22	Promouvoir la coopération internationale pour la conservation des voies de migration des oiseaux d'eau
Résolution X.23	Les zones humides et la santé et le bien-être humains
Résolution X.24	Les changements climatiques et les zones humides
Résolution X.25	Les zones humides et les « biocarburants »
Résolution X.26	Les zones humides et les industries extractives
Résolution X.27	Les zones humides et l'urbanisation
Résolution X.28	Les zones humides et l'éradication de la pauvreté
Résolution X.29	Préciser les fonctions des organismes et organes connexes chargés de l'application de la Convention au niveau national
Résolution X.30	Les petits États insulaires et la Convention de Ramsar
Résolution X.31	Améliorer la diversité biologique dans les rizières considérées comme des systèmes de zones humides
Résolution X.32	Remerciements au pays hôte, la République de Corée

9e Session (COP9), Kampala, Ouganda, 2005 (télécharger)

Résolution IX.1 Orientations scientifiques et techniques additionnelles pour appliquer le concept d'utilisation rationnelle de Ramsar

Résolution IX.1, Annexe A	Cadre conceptuel pour l'utilisation rationnelle des zones humides et le maintien de leurs caractéristiques écologiques
Résolution IX.1, Annexe B	Texte révisé du Cadre stratégique et lignes directrices pour orienter l'évolution de la Liste des zones humides d'importance internationale
Résolution IX.1, Annexe C	Cadre intégré pour les orientations de la Convention de Ramsar relatives à l'eau
Résolution IX.1, Annexe Ci	Gestion des bassins hydrographiques : orientations additionnelles et cadre pour l'analyse des études de cas
Résolution IX.1, Annexe Cii	Lignes directrices pour la gestion des eaux souterraines en vue de maintenir les caractéristiques écologiques des zones humides
Résolution IX.1, Annexe D	Indicateurs écologiques « axés sur les résultats » pour évaluer l'efficacité de l'application de la Convention de Ramsar
Résolution IX.1, Annexe E	Cadre intégré pour l'inventaire, l'évaluation et la surveillance continue des zones humides
Résolution IX.1, Annexe Ei	Lignes directrices pour l'évaluation rapide de la biodiversité des zones humides intérieures, côtières et marines
Résolution IX.2	Mise en oeuvre future des aspects scientifiques et techniques de la Convention
Résolution IX.3	Engagement de la Convention de Ramsar sur les zones humides dans les mécanismes multilatéraux en cours relatifs à l'eau
Résolution IX.4	La Convention de Ramsar et la conservation, la production et l'utilisation durable des ressources halieutiques
Résolution IX.5	Synergies avec d'autres organisations internationales qui se consacrent à la diversité biologique ; y compris collaboration et harmonisation de l'établissement des rapports nationaux entre les conventions et accords relatifs à la biodiversité
Résolution IX.6	Orientations relatives aux sites Ramsar ou parties de sites qui ne remplissent plus les critères d'inscription
Résolution IX.7	Initiatives régionales dans le cadre de la Convention de Ramsar
Résolution IX.8	Rationaliser la mise en oeuvre du Plan stratégique de la Convention 2003-2008
Résolution IX.9	Le rôle de la Convention de Ramsar dans la prévention et l'atténuation des impacts associés aux phénomènes naturels, y compris ceux qui sont induits ou exacerbés par les activités anthropiques
Résolution IX.10	Usage de l'expression « Secrétariat Ramsar » et statut
Résolution IX.11	Modus operandi révisé du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST)
Résolution IX.12	Questions financières et budgétaires
Résolution IX.13	Évaluation du Fonds de dotation Ramsar comme mécanisme de financement du Fonds de petites subventions
Résolution IX.14	Les zones humides et la réduction de la pauvreté
Résolution IX.15	État des sites de la Liste de Ramsar des zones humides d'importance internationale
Résolution IX.16	Les Organisations internationales partenaires (OIP) de la Convention

Examen des décisions de la Conférence des Parties contractantes
Établissement d'un Groupe de surveillance des activités de CESP de la Convention
L'importance des colloques régionaux sur les zones humides pour l'application efficace de la Convention de Ramsar
Planification et gestion intégrée et interbiome des zones humides, en particulier dans les petits États insulaires en développement
Tenir compte des valeurs culturelles des zones humides
Sites Ramsar et réseaux d'aires protégées
L'influenza aviaire hautement pathogène et ses conséquences pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et des oiseaux d'eau
Améliorer la gestion de la Convention de Ramsar
Remerciements au pays hôte

8e Session (COP8), Valence, Espagne, 2002 (<u>télécharger</u>)

Résolution VIII.1	Lignes directrices relatives à l'attribution et à la gestion de l'eau en vue de maintenir les fonctions écologiques des zones humides
Résolution VIII.2	Le Rapport de la Commission mondiale des barrages (CMB) et sa pertinence pour la Convention de Ramsar
Résolution VIII.3	Les changements climatiques et les zones humides: effets, adaptation et atténuation
Résolution VIII.4	Questions relatives aux zones humides dans la gestion intégrée des zones côtières (GIZC)
Résolution VIII.5	Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l'environnement et autres institutions
Résolution VIII.6	Cadre Ramsar pour l'inventaire des zones humides
Résolution VIII.7	Lacunes et harmonisation des orientations Ramsar relatives aux caractéristiques écologiques, à l'inventaire, à l'évaluation et à la surveillance continue des zones humides
Résolution VIII.8	Évaluation et rapport sur l'état et les tendances des zones humides, et mise en œuvre de l'Article 3.2 de la Convention
Résolution VIII.9	« Lignes directrices pour l'intégration des questions relatives à la diversité biologique dans la législation et/ou les processus concernant les études d'impact sur l'environnement et dans l'évaluation environnementale stratégique » adoptées par la Convention sur la diversité biologique (CDB), et leur pertinence pour la Convention de Ramsar
Résolution VIII.10	Améliorer la mise en œuvre du Cadre stratégique et Vision pour la Liste des zones humides d'importance internationale
Résolution VIII.11	Orientations complémentaires pour identifier et inscrire des zones humides d'importance internationale appartenant à des types de zones humides sous-représentés

Résolution VIII.12	Renforcer l'utilisation rationnelle et la conservation des zones humides de montagne
Résolution VIII.13	Améliorer l'information sur les zones humides d'importance internationale (sites Ramsar)
Résolution VIII.14	Nouvelles Lignes directrices relatives aux plans de gestion des sites Ramsar et autres zones humides
Résolution VIII.15	Le «Registre de San José» pour la promotion de la gestion des zones humides
Résolution VIII.16	Principes et lignes directrices pour la restauration des zones humides
Résolution VIII.17	Lignes directrices relatives à une action mondiale pour les tourbières
Résolution VIII.18	Les espèces envahissantes et les zones humides
Résolution VIII.19	Principes directeurs pour la prise en compte des valeurs culturelles des zones humides dans la gestion efficace des sites
Résolution VIII.20	Orientations générales pour interpréter « les raisons pressantes d'intérêt national » dans le contexte de l'Article 2.5 de la Convention et envisager une compensation dans le contexte de l'Article 4.2
Résolution VIII.21	Définir plus précisément les limites des sites Ramsar dans les Fiches descriptives Ramsar
Résolution VIII.22	Questions relatives aux sites Ramsar qui ne remplissent plus ou qui n'ont jamais rempli les Critères d'identification des zones humides d'importance internationale
Résolution VIII.23	Les mesures d'incitation comme instruments de l'utilisation rationnelle des zones humides
Résolution VIII.24	Directives du PNUE pour renforcer le respect des accords multilatéraux sur l'environnement et Directives pour l'application effective des législations nationales et la coopération internationale dans la lutte contre les violations des lois d'application des accords multilatéraux sur l'environnement
Résolution VIII.25	Le Plan stratégique Ramsar 2003-2008
Résolution VIII.26	Mise en œuvre du Plan stratégique 2003-2008 durant la période triennale 2003-2005 et Rapports nationaux à la COP9 de Ramsar
Résolution VIII.27	Questions financières et budgétaires
Résolution VIII.28	Modus operandi du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST)
Résolution VIII.29	Évaluation du Fonds Ramsar de petites subventions pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides (FPS) et création d'un Fonds de dotation Ramsar
Résolution VIII.30	Initiatives régionales pour renforcer la mise en œuvre de la Convention
Résolution VIII.31	Le Programme de communication, d'éducation et de sensibilisation du public (CESP) de la Convention (2003-2008)
Résolution VIII.32	Conservation, gestion intégrée et utilisation durable des écosystèmes de mangroves et de leurs ressources

Résolution VIII.33	Orientations pour l'identification, la gestion durable et la désignation de mares temporaires comme zones humides d'importance internationale
Résolution VIII.34	Agriculture, zones humides et gestion des ressources d'eau
Résolution VIII.35	Les effets des catastrophes naturelles, en particulier la sécheresse, sur les écosystèmes des zones humides
Résolution VIII.36	La gestion environnementale participative (GEP) comme outil de gestion et d'utilisation rationnelle des zones humides
Résolution VIII.37	Coopération internationale à la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs habitats dans la région Asie-Pacifique
Résolution VIII.38	Estimations des populations d'oiseaux d'eau et identification et inscription de zones humides d'importance internationale
Résolution VIII.39	Les zones humides des hautes Andes: des écosystèmes stratégiques
Résolution VIII.40	Orientations relatives à une utilisation des eaux souterraines compatible avec la conservation des zones humides
Résolution VIII.41	Création d'un Centre régional Ramsar pour la formation et la recherche relatives aux zones humides d'Asie de l'Ouest et d'Asie centrale
Résolution VIII.42	Les petits États insulaires en développement dans la région Océanie
Résolution VIII.43	Une stratégie sous-régionale de la Convention de Ramsar pour l'Amérique du Sud
Résolution VIII.44	Nouveau partenariat pour le développement en Afrique (NEPAD) et mise en œuvre de la Convention de Ramsar en Afrique
Résolution VIII.45	Fonctionnement de la Conférence des Parties contractantes et efficacité des résolutions et recommandations de la Convention de Ramsar
Résolution VIII.46	Remerciements à la population et aux autorités espagnoles

7e Session (COP7), San José, Costa Rica, 1999 (télécharger)

Résolution VII.1	Répartition régionale des pays dans le cadre de la Convention, composition, rôle et responsabilités du Comité permanent et, notamment, tâches des membres du Comité permanent
Résolution VII.2	Composition et modus operandi du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST) de la Convention
Résolution VII.3	Partenariat avec des organisations internationales
Résolution VII.4	Partenariat et coopération avec d'autres Conventions et notamment, harmonisation de l'infrastructure de gestion de l'information
Résolution VII.5	Évaluation critique du Fonds Ramsar de petites subventions pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides (FPS) et exploitation future du Fonds
Résolution VII.6	Lignes directrices pour l'élaboration et l'application de politiques nationales pour les zones humides

-/	
Résolution VII.7	Lignes directrices pour l'étude des lois et des institutions en vue de promouvoir la Conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides
Résolution VII.8	Lignes directrices pour la mise en oeuvre et le renforcement de la participation des communautés locales et des populations autochtones à la gestion des zones humides
Résolution VII.9	Le Programme d'information de la Convention - 1999-2002 : Actions en vue de promouvoir la communication, l'éducation et la sensibilisation du public en appui à la mise en oeuvre de la Convention sur les zones humides
Résolution VII.10	Cadre d'évaluation des risques pour les zones humides
Résolution VII.11	Cadre stratégique et lignes directrices pour orienter l'évolution de la Liste des zones humides d'importance internationale
Résolution VII.12	Sites de la Liste Ramsar des zones humides d'importance internationale : description officielle, état de conservation et plans de gestion, y compris situation de sites particuliers sur le territoire de certaines Parties contractantes
Résolution VII.13	Lignes directrices pour l'identification et l'inscription de systèmes karstiques et autres systèmes hydrologiques souterrains sur la Liste des zones humides d'importance internationale
Résolution VII.14	Les espèces envahissantes et les zones humides
Résolution VII.15	Mesures d'incitation en faveur de l'application des principes d'utilisation rationnelle
Résolution VII.16	La Convention de Ramsar et l'étude d'impact : stratégique, environnemental et social
Résolution VII.17	La restauration comme élément des plans nationaux pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides
Résolution VII.17 Résolution VII.18	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides Lignes directrices pour l'intégration de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides dans la gestion des bassins
Résolution VII.18	conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides Lignes directrices pour l'intégration de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides dans la gestion des bassins hydrographiques Lignes directrices pour la coopération internationale dans le cadre de
Résolution VII.18 Résolution VII.19	conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides Lignes directrices pour l'intégration de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides dans la gestion des bassins hydrographiques Lignes directrices pour la coopération internationale dans le cadre de la Convention de Ramsar
Résolution VII.18 Résolution VII.19 Résolution VII.20	conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides Lignes directrices pour l'intégration de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides dans la gestion des bassins hydrographiques Lignes directrices pour la coopération internationale dans le cadre de la Convention de Ramsar Priorités en matière d'inventaire des zones humides Renforcer les mesures de conservation et d'utilisation rationnelle des
Résolution VII.18 Résolution VII.19 Résolution VII.20 Résolution VII.21	conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides Lignes directrices pour l'intégration de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides dans la gestion des bassins hydrographiques Lignes directrices pour la coopération internationale dans le cadre de la Convention de Ramsar Priorités en matière d'inventaire des zones humides Renforcer les mesures de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides intertidales
Résolution VII.18 Résolution VII.19 Résolution VII.20 Résolution VII.21 Résolution VII.22	conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides Lignes directrices pour l'intégration de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides dans la gestion des bassins hydrographiques Lignes directrices pour la coopération internationale dans le cadre de la Convention de Ramsar Priorités en matière d'inventaire des zones humides Renforcer les mesures de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides intertidales Structure de coopération pour les zones humides méditerranéennes Questions relatives à la définition des limites des sites Ramsar et à la
Résolution VII.19 Résolution VII.20 Résolution VII.21 Résolution VII.22 Résolution VII.23	Conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides Lignes directrices pour l'intégration de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides dans la gestion des bassins hydrographiques Lignes directrices pour la coopération internationale dans le cadre de la Convention de Ramsar Priorités en matière d'inventaire des zones humides Renforcer les mesures de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides intertidales Structure de coopération pour les zones humides méditerranéennes Questions relatives à la définition des limites des sites Ramsar et à la compensation pour la perte de biotopes dans les zones humides Compensation pour la perte de biotopes et autres fonctions des
Résolution VII.19 Résolution VII.20 Résolution VII.21 Résolution VII.22 Résolution VII.23 Résolution VII.23	conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides Lignes directrices pour l'intégration de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides dans la gestion des bassins hydrographiques Lignes directrices pour la coopération internationale dans le cadre de la Convention de Ramsar Priorités en matière d'inventaire des zones humides Renforcer les mesures de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides intertidales Structure de coopération pour les zones humides méditerranéennes Questions relatives à la définition des limites des sites Ramsar et à la compensation pour la perte de biotopes dans les zones humides Compensation pour la perte de biotopes et autres fonctions des zones humides
Résolution VII.19 Résolution VII.20 Résolution VII.21 Résolution VII.22 Résolution VII.23 Résolution VII.24 Résolution VII.25	Lignes directrices pour l'intégration de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides dans la gestion des bassins hydrographiques Lignes directrices pour la coopération internationale dans le cadre de la Convention de Ramsar Priorités en matière d'inventaire des zones humides Renforcer les mesures de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides intertidales Structure de coopération pour les zones humides méditerranéennes Questions relatives à la définition des limites des sites Ramsar et à la compensation pour la perte de biotopes dans les zones humides Compensation pour la perte de biotopes et autres fonctions des zones humides Mesure de la qualité écologique des zones humides Création d'un Centre régional Ramsar pour la formation et l'étude

Résolution VII.29 Remerciements au pays hôte

Résolution VII.30 Statut de la Yougoslavie à la Convention de Ramsar

Recommandation 7.1 Un Plan d'action mondial pour l'utilisation rationnelle et la gestion

des tourbières

Recommandation 7.2 Les petits États insulaires en développement, les écosystèmes de

zones humides insulaires et la Convention de Ramsar

Recommandation 7.3 Coopération multilatérale en matière de conservation des oiseaux

d'eau migrateurs dans la région Asie-Pacifique

Recommandation 7.4 L'Initiative Wetlands for the Future

6e Session (COP6), Brisbane, Australie, 1996 (télécharger)

Résolution VI.1 Definitions de travail des caracteristiques ecologiques, lignes directrices pour decrire et maintenir les caracteristiques ecologiques des sites inscrits et principes operationnels du registre de Montreux Adoption de criteres specifiques d'identification des zones humides Résolution VI.2 d'importance internationale tenant compte des poissons Résolution VI.3 Evaluation des criteres Ramsar d'identification des zones humides d'importance internationale et des lignes directrices associees Résolution VI.4 Adoption d'estimations des populations pour l'application des criteres specifiques tenant compte des oiseaux d'eau Résolution VI.5 Integration des zones humides karstiques souterraines comme type de zone humide, dans le systeme de classification Ramsar Résolution VI.6 Le fonds de la conservation des zones humides Résolution VI.7 Le group d'evaluation scientific et technique Résolution VI.8 Questions relatives au secretaire general Résolution VI.9 Cooperation avec la Convention sur la diversite biologique Résolution VI.10 Cooperation avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et les organismes chargés de son execution: la Banque mondiale, le PNUD et le PNUE Résolution VI.11 Recueil des recommandations et Résolution s de la Conference des Parties contractantes Résolution VI.12 Inventaires nationaux des zones humides et sites candidats a l'inscription sur la liste Résolution VI.13 Communication d'informations relatives aux sites designes pour inscription sur la liste Ramsar des zones humides d'importance internationale Résolution VI.14 Declaration du 25e anniversaire de la convention de Ramsar, Plan strategique 1997 - 2002, et programme de travail du Bureau 1997-1999

Conference des Parties contractantes

Procedures d'adhesion

Amendement du reglement interieur a partir de la 7e session de la

Résolution VI.15

Résolution VI.16

Résolution VI.17	Questions financieres et budgetaires
Résolution VI.18	Creation du prix Ramsar pour la conservation des zones humides
Résolution VI.19	Education et sensibilisation du public
Résolution VI.20	Remerciement au peuple et aux gouvernements Australiens
Résolution VI.21	Evaluation de l'etat des zones humides et etablissement de rapports y relatifs
Résolution VI.22	Etude sur une reduction generale des couts et, en particulier, sur le deplacement eventuel du Bureau Ramsar et de ses operations
Résolution VI.23	Ramsar et l'eau
Recommandation 6.1	Conservation des tourbières
Recommandation 6.2	Etudes d'impact sur l'environnement
Recommandation 6.3	Participation des populations locales et autochtones à la gestion des zones humides Ramsar
Recommandation 6.4	Initiative de Brisbane sur l'établissement d'un réseau de sites Ramsar le long de la voie de migration Asie de l'Est-Australasie
Recommandation 6.5	Mise en place de nouveaux programmes de formation pour les administrateurs des zones humides
Recommandation 6.6	Mise en place d'attachés de liaison Ramsar dans les régions
Recommandation 6.7	Conservation et utilisation rationnelle des récifs coralliens et des écosystèmes associés
Recommandation 6.8	Plans stratégiques pour les zones humides côtières
Recommandation 6.9	Cadre d'élaboration et d'application de Politiques Nationales pour les Zones Humides
Recommandation 6.10	Promotion de la coopération en matière d'évaluation économique des zones humide
Recommandation 6.11	Poursuite de la collaboration en faveur des zones humides Méditerranéenes
Recommandation 6.12	Conservation et utilisation rationnelle dans les activités financées par les secteurs public et privé
Recommandation 6.13	Lignes directrices relatives aux plans de gestion des sites Ramsar et autres zones humides
Recommandation 6.14	Substances toxiques
Recommandation 6.15	Restauration des zones humides
Recommandation 6.16	Conservation et utilisation rationnelle des zones humides dans les programmes bilatéraux et multilatéraux de coopération au développement
Recommandation 6.17	Sites Ramsar se trouvant sur le territoire de certaines Parties contractantes
Recommandation 6.17.1	Les sites Ramsar de Grèce
Recommandation 6.17.2	Réserve Nationale de Paracas et stratégie nationale de conservation des zones humides du Pérou
Recommandation 6.17.3	L'oasis d'Azraq, Jordanie
Recommandation 6.17.4	Sites Ramsar d'Australie

Recommandation 6.17.5 Le Bassin du Danube inférieur

Recommandation 6.18 Conservation et utilisation rationnelle des zones humides dans la

région des îles du Pacifiques

5e Session (COP5), Kushiro, Japon, 1993 (télécharger)

Résolution 5.1	Sur la Declaration de Kushiro et le cadre d'application de la Convention
Résolution 5.2	Sur les questions financières et budgetaires
Résolution 5.3	Sur la procédure relative a l'inscription initiale de sites sur la liste des zones humides d'importance internationale
Résolution 5.4	Sur un registre des Sites Ramsar dont les caracteristiques ecologiques ont connu, connaissent ou sont susceptibles de connnaitre des modifications (« Registre de Montreux »)
Résolution 5.5	Sur la création d'un groupe d'évaluation scientifique et technique
Résolution 5.6	Sur l'utilisation rationnelle des zones humides
Résolution 5.7	Sur des plans de gestion des Sites Ramsar et autres zones humides
Résolution 5.8	Sur le financement et fonctionnement futurs du fonds Ramsar de conservation des zones humides
Résolution 5.9	L'application des critères Ramsar d'identification des zones humides d'importance internationale
Recommandation 5.1	Les sites Ramsar se trouvant sur le territoire de certaines Parties contractantes
Recommandation 5.1.1	Les sites Ramsar de Grèce
Recommandation 5.1.2	Le site de Cuare, Venezuela
Recommandation 5.1.3	Le bassin du Danube inférieur
Recommandation 5.2	Lignes directrices pour l'interprétation de l'Article 3 (« caractéristiques écologiques » et « changements dans les caractéristiques écologiques »)
Recommandation 5.3	Le caractère essentiel des zones humides et nécessité d'un zonage relatif aux réserves établies dans des zones humides
Recommandation 5.4	Les relations entre la Convention de Ramsar, le Fonds pour l'environnement mondial et la Convention sur la diversité biologique
Recommandation 5.5	L'inclusion de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides dans les programmes multilateraux et bilateraux de coopération pour le développment
Recommandation 5.6	Le rôle des organisations non gouvernementales (ONG) en relation avec la Convention de Ramsar
Recommandation 5.7	Sur les comités nationaux
Recommandation 5.8	Les mesures visant à promouvoir la sensibilisation du public aux valeurs des zones humides
Recommandation 5.9	Elaboration de lignes directrices Ramsar relatives aux zones humides d'importance internationale comme habitats des poissons

Recommandation 5.10	La campagne zones humides du 25e anniversaire, 1996
Recommandation 5.11	Le nouveau siège du Bureau en Suisse
Recommandation 5.12	Remerciements à ses hôtes japonais
Recommandation 5.13	La promotion et le renforcement de la Région néotropicale Ramsar
Recommandation 5.14	Collaboration pour les zones humides méditerranéennes
Recommandation 5.15	Sur les langues de travail de la Conference des Parties contractantes

4e Session (COP4), Montreux, Suisse, 1990 (télécharger)

Résolution 4.1	Résolution sur l'interpretation du paragraphe 6 de l'article 10 bis de la Convention
Résolution 4.2	Résolution sur les langues de travail de la Conference des Parties contractantes
Résolution 4.3	Résolution sur un fonds de conservation des zones humides
Résolution 4.4	Résolution sur l'application de l'article 5 de la Convention
Résolution 4.5	Résolution sur les conditions d'adhesion a la Convention
Annexe to DOC.C.4.12	Résolution on the Framework for the implementation of the Convention and priorities for attention 1991-1993 (en anglais)
Annexe to DOC.C.4.13	Résolution on financial and budgetary matters (en anglais)
Annexe to DOC.C.4.14	Résolution on the Standing Committee (en anglais)
Annexe to DOC.C.4.15	Secretariat matters (en anglais)
Recommandation 4.1	Restauration des zones humides
Recommandation 4.2	Critères d'identification des zones humides d'importance internationale
Recommandation 4.3	Rapports nationaux
Recommandation 4.4	Création de réserves de zones humides
Recommandation 4.5	Éducation et formation
Recommandation 4.6	Établissement des inventaires scientifiques nationaux des zones humides
Recommandation 4.7	Mécanismes permettant d'améliorer l'application de la Convention
Recommandation 4.8	Changements dans les caractéristiques écologiques des sites Ramsar
Recommandation 4.9	Sites Ramsar se trouvant sur le territoire de certaines Parties contractantes
Recommandation 4.9.1	Parc National de Doñana, Espagne
Recommandation 4.9.2	Everglades, Etats-Unis
Recommandation 4.9.3	Oasis d'Azraq, Jordanie
Recommandation 4.9.4	Conservation du Leybucht (République fédérale d'Allemagne)
Recommandation 4.9.5	Sites de Ramsar en Grèce
Recommandation 4.10	Lignes directrices sur l'application du concept d'utilisation rationnelle
Recommandation 4.11	Coopération avec les organisations internationales

Recommandation 4.12 Coopération entre Parties contractantes pour la gestion des espèces migratrices

Recommandation 4.13 Responsabilités des organismes d'aide au developpement (OAD) visà-vis des zones humides

Recommandation 4.14 Remerciements aux hôtes

3e Session (COP3), Regina, Canada, 1987 (télécharger)

Résolution 3.1	Résolution relative à la question du secrétariat
Résolution 3.2	Résolution sur les questions financières et budgétaires
Résolution 3.3	Résolution pour l'institution d'un comité permanent
Résolution 3.4	Résolution sur la mise en oeuvre à titre provisoire des amendements à la Convention
Recommandation 3.1	Critères d'identification des zones humides d'importance internationale et lignes directrices sur l'utilisation de ces critères
Recommandation 3.2	Nécessité de conduire de nouvelles études sur les voies de migration
Recommandation 3.3	Utilisation rationnelle des zones humides
Recommandation 3.4	Responsabilité des organismes d'aide au développement vis-à-vis des zones humides
Recommandation 3.5	Tâches du Bureau vis-à-vis des organismes d'aide au développement
Recommandation 3.6	Nouvelles Parties contractantes en Afrique
Recommandation 3.7	Nouvelles Parties contractantes en Amérique centrale, dans les Caraïbes et en Amérique du Sud
Recommandation 3.8	Conservation du site d'Azraq figurant sur la Liste de Ramsar
Recommandation 3.9	Changements dans les caractéristiques écologiques des sites de Ramsar
Recommandation 3.10	Nouvelles Parties contractantes en Asie et dans le Pacifique
Recommandation 3.11	Recommandation de remerciements

2e Session (COP2), Groningue, Pays Bas, 1984 (télécharger)

Recommandation 2.1	Soumission des rapports nationaux
Recommandation 2.2	Amendements à la Convention
Recommandation 2.3	Mesures requises devant bénéficier d'une attention prioritaire
Recommandation 2.4	Moyens financiers ou autres nécessaires au secrétariat intérimaire
Recommandation 2.5	Inscription de la mer des Wadden sur la Liste des zones humides d'importance internationale
Recommandation 2.6	Conservation et gestion des zones humides sahéliennes
Recommandation 2.7	Conservation du Parc national des oiseaux du Djoudj, Sénégal
Recommandation 2.8	Etablissement d'une aire protégée dans le bassin du fleuve Sénégal, en Mauritanie

Recommandation 2.9 Mesures de conservation et de protection des zones humides ne

figurant pas sur la Liste des zones humides d'importance

internationale

Recommandation 2.10 Remerciements au gouvernement des Pays Bas et reconnaissance des

mesures de conservation des zones humides prises aux Pays Bas

Première Session (COP1) Cagliari, Italie, 1980 (télécharger)

Recommandation 1.1	Recrutement de nouvelles Parties à la Convention
Recommandation 1.2	Aider les pays en développement à contribuer à la Convention
Recommandation 1.3	Augmentation du nombre de sites inscrits sur la Liste des zones humides d'importance internationale
Recommandation 1.4	Elaboration de lignes directrices pour le choix des sites inscrits sur la Liste des zones humides d'importance internationale
Recommandation 1.5	Inventaires nationaux des zones humides
Recommandation 1.6	Evaluation des valeurs des zones humides dans le cadre du processus de planification
Recommandation 1.7	Elaboration d'un protocole en vue d'instaurer une procédure d'amendement à la Convention
Recommandation 1.8	Elaboration d'un protocole modifiant la Convention en vue de la rendre plus efficace
Recommandation 1.9	Appel à réunir une session de la Conférence des Parties contractantes immédiatement après l'entrée en vigueur du protocole proposé par la Recommandation 1.7
Recommandation 1.10	Etablissement d'un secrétariat permanent pour la Convention de Ramsar
Recommandation 1.11	Remerciements aux hôtes italiens